



Plongée Jeunes Stage Initial MF1 Codep 13



27 Janvier 2019

Serge Geairain Responsable des Activités Subaquatiques Jeunes Comité Régional Provence-Alpes Côte d'Azur

www.ffessm-paca.fr



Les Jeunes

• Les **enfants**. Moins de 12 ans

(autorisation d'un responsable légal pour les **mineurs**)

- Les ados (filles / garçons). Plongeuses, plongeurs, non majeurs
- Les jeunes en situation de handicap. PESH Formation FFH





☐ de l'Enfant à l'Adulte : du Jeu à la Technique ☐ Enfant Plongeur (physio, psycho) ■ Adolescent Plongeur ☐ Jeunes et la FFESSM ☐ Accueil Collectif des Mineurs ☐ Plongée et le Milieu Scolaire ☐ ATP collectif ■ Matériel Pédagogie Pratiques Fédérales Manifestations

☐ de l'Enfant à l'Adulte : du Jeu à la Technique 1/2

Publics	Motivations	Moyens	Enjeux
Enfants	Prendre du plaisir, Découvrir.	plaisir, Jeu	
Adolescents	S' émanciper , partager, Découvrir.	Pratique collective	adapté au public, pérennité de la pratique de
Ados-adultes	Rencontrer, Progresser, Découvrir.	ncontrer, Progresser, Convivialité Riqueur l'activ	

SE RAPPELER

La plongée pour les jeunes, enfants ou adolescents, est différente de celle des adultes, elle doit être marquée par une compréhension progressive des enjeux

SE RAPPELER

Portée vers
l'amusement la
pratique des jeunes
est totalement
déconnectée de celle
des adultes,
davantage tournée
vers l'acquisition du
geste technique

Pourquoi vient-on vers une pratique plutôt qu'une autre?

A chacun sa réponse, osons ces regroupements à partir de motivations exprimées.

Pour les **Enfants**, l'amusement reste le moteur de la pratique.

Pour les **Ados**, marqué par la **puberté**, l'**émancipation** et la **rencontre** priment.

Pour les **Ados-adultes**, la **technique** prendra souvent le dessus, voire sera une finalité.

Mais pour tous les âges, la **découverte** est voulue et orientera chacun selon ses choix et affinités vers, la faune, la photographie, la technique, les sports (Nev, Nap, Tir, Hock, Orien) le monde maritime, l'environnement, etc., à vous de les proposer.

☐ de l'Enfant à l'Adulte : du Jeu à la Technique 2/2



Publics	Motivations	Moyens	Enjeux
Enfants	Prendre du plaisir, Découvrir.	Jeu	Apprentissage
Adolescents	S' émanciper , partager, Découvrir.	Pratique collective	adapté au public, pérennité de la pratique de
Ados-adultes	Rencontrer, Progresser, Découvrir.	Convivialité, Rigueur	l'activité

SE RAPPELER

Maîtriser sa **ventilation** est une difficulté rencontrée par beaucoup d'ados. Avec patience elle doit être enseignée au plus tôt.

SE RAPPELER

Evaluer la maturité des jeunes est délicat. L'acceptation des règles et la compréhension des risques liés à l'activité, permettent de les situer dans le cursus fédéral.

L'enseignement est un « art de transmettre », vous allez y accéder. Votre « art » devra s'adapter aux publics et vous devrez connaître les motivations de vos futurs élèves.

C'est ce qui vous permettra de mettre en œuvre les **pédagogies** les plus efficaces et les mieux comprises. Donc, de réussir à enseigner. De plus dans notre **environnement spécifique** la connaissance des **motivations** des pratiquants est incontournable en matière de **prévention**.

SE RAPPELER

L'Equilibration tympanique est un point essentiel, sa non maîtrise est souvent rencontrée et est lourde de conséquence.

Prudence, **progressivité** et patience seront les maîtresmots.





✓ Un **ENVIRONNEMENT SPECIFIQUE**?

Qu'est-ce que c'est?

Le code du sport dit, les activités s'exerçant dans un environnement spécifique impliquant le respect de mesures de sécurité particulières, sont celles relatives à la pratique de la plongée en scaphandre, en tous lieux, et en apnée, en milieu naturel et en fosse de plongée (Kayak, parachutisme, spéléologie, ...). Lorsque l'activité s'exerce dans un environnement spécifique, seule la détention d'un diplôme permet son exercice.

Réponse ministérielle au Sénat : précisions sur la notion d'environnement

La notion « d'environnement spécifique » renvoie très précisément à des milieux naturels dont la caractéristique est d'être potentiellement fluctuants. Ils présentent des contraintes physiques et climatiques telles qu'en cas d'accident la tâche des secouristes s'avère très difficile tant du point de vue de l'acheminement des secours que de l'évacuation des victimes, d'où une adaptation particulière en matière de sécurité.

SE RAPPELER

L'environnement spécifique est un espace « particulier » nécessitant des mesures de prudence, de sécurité particulières et une pratique adaptée.

De façon très simplifiée, retenez que:

- Les poumons de l'enfant ne sont pas complétement développé (Surpression, Essoufflement).
- Cœur et appareil circulatoire sont peu compatible avec la plongée avant 8 ans (FC, foramen).
- > Nez, gorge sont souvent infectées et ont des conséquences sur l'oreille (l'équilibrage).
- L'enfant est plus sensible au **froid**, tout en l'ignorant parfois. (hypothermie).
- Le développement des os, n'est pas le problème, c'est le poids du matériel qui l'est.
- La dentition en pleine évolution est à surveiller.

C'est pour ces raisons qu'il y a limitation de la profondeur, pour les jeunes (durée, nombre)

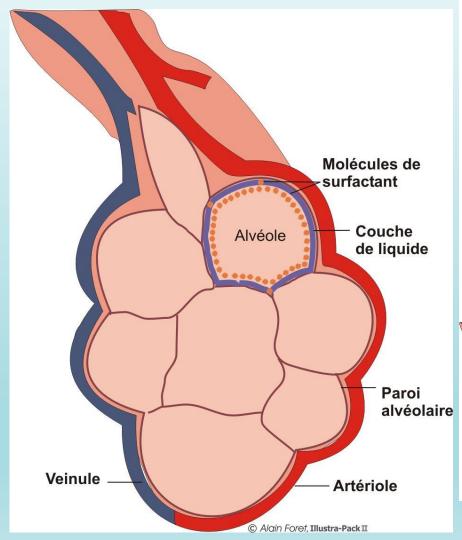


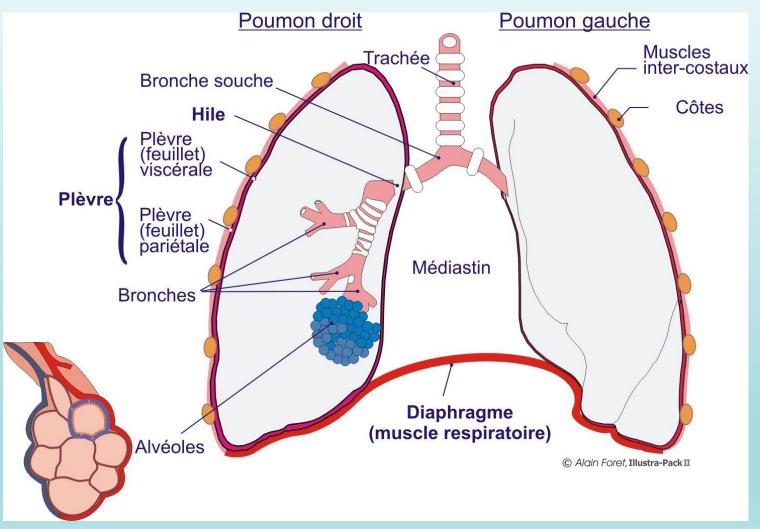
SE RAPPELER

La façon la plus simple de plonger en s**écurité** passe par la **prévention** et l'anticipation. Vous veillerez toujours à mettre en place un cadre **sécurisé** pour les jeunes, avec des paramètres clairement définis et reconnus.



Appareil respiratoire



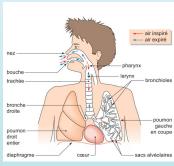


Le Docteur Jean BOURREL (Codep 95) a réalisé une **synthèse** particulièrement intéressante des caractéristiques de l'enfant plongeur, Il insiste notamment sur la fragilité de l'appareil O.R.L (1/7).

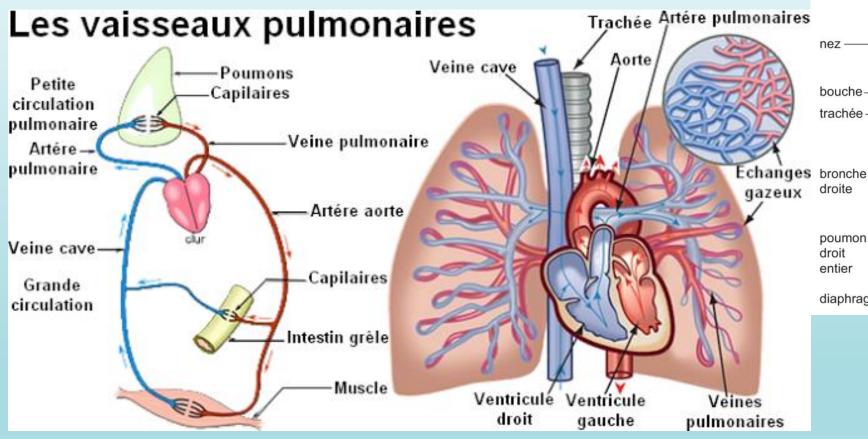
« Justification des particularités du certificat médical pour les 8/12 ans - Particularités physiologiques des enfants »

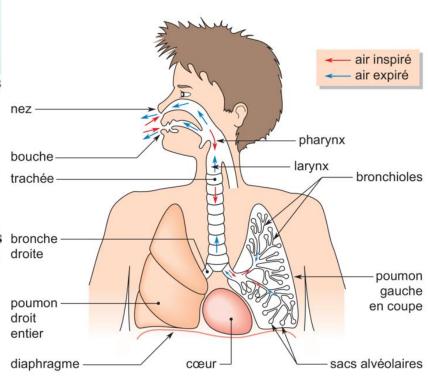
Appareil respiratoire de l'enfant .

- La maturation pulmonaire est progressive tout au long tout au long de la croissance.
- La multiplication des alvéoles pulmonaires se poursuit rapidement jusqu'à 4 ans puis se ralentie et s'arrête vers 8 ans, et plus le volume pulmonaire est petit plus le risque d'affaissement bronchique est important. (d'où l'âge minimum pour plonger en bouteille).
- Le tissu élastique de soutien augmente progressivement avec l'âge, ce, jusqu'à 18 ans.
- Le **temps expiratoire est plus long chez l'enfant** car les résistances à l'écoulement de l'air sont plus élevées, du fait de la plus petite taille des bronches.
- La respiration d'un air comprimé plus dense, d'un détendeur qui introduit ses propres résistances, augmente l'effort respiratoire et en particulier l'effort expiratoire, le tissu de soutien avant 8 ans étant très médiocre, on ne peut augmenter les pressions intra thoraciques expiratoires que de façon très limitée, car au delà d'un seuil très vite atteint avant cet âge il se produit un affaissement du tissus bronchique et donc un arrêt de l'écoulement de l'air, qui est piégé dans les alvéoles pulmonaires, d'où, un risque de surpression pulmonaire beaucoup plus important que chez l'adulte.



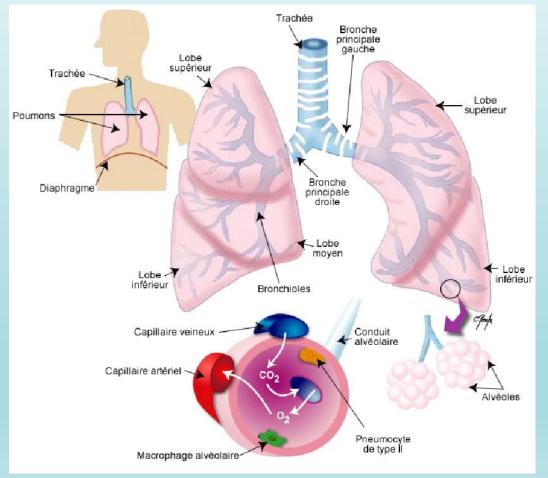
Appareil respiratoire

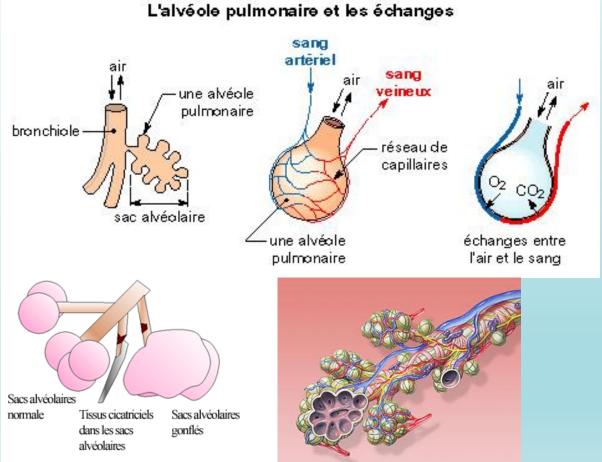




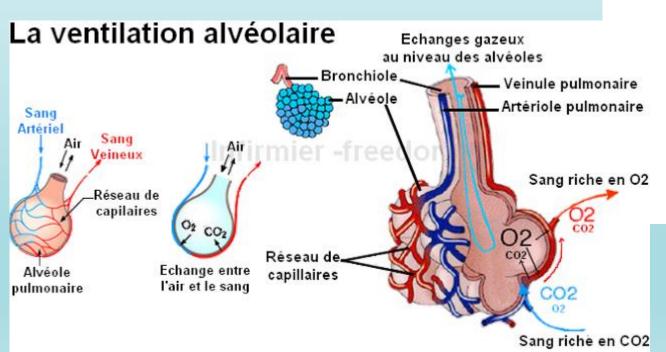
L'affaissement bronchique.

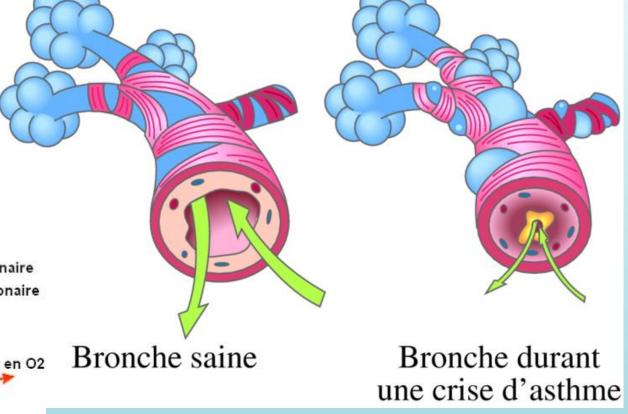
La disparition de l'air dans les alvéoles, cause leur **affaissement** (rétraction) (l'air est piégé dans les alvéoles, un risque de SP)
Le détachement du poumon de la cavité thoracique, cause la rétractation du poumon par l'élasticité de ses tissus.











Synthèse du Dr Jean BOURREL (3/7).

« Justification des particularités du certificat médical pour les 8/12 ans - Particularités physiologiques des enfants »

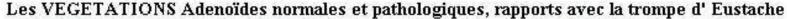
Nez – Gorge – Oreilles

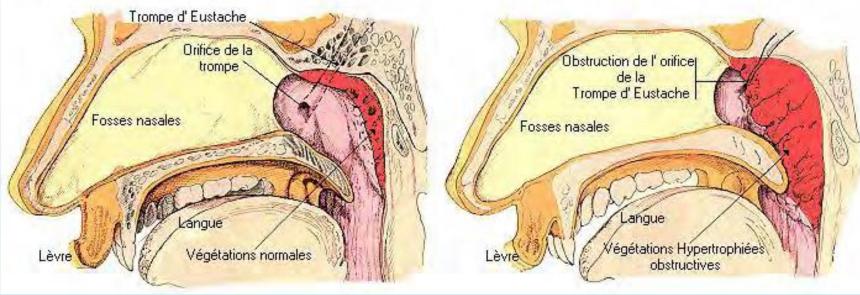
- Les voies aériennes supérieures sont les premières a être en contact avec les virus et les microbes, la première ligne de défense de l'organisme se trouve donc logiquement située à ce niveau, il s'agit des amygdales et des végétations. La fréquence des infections à ce niveau est très importante dans les 6 premières années de la vie.
- Le retentissement de ces affections sur les oreilles est très important (otite aiguës, otites séreuses).
- Le problème des végétations est particulièrement à mettre en relief compte tenu de leur emplacement proche des orifices tubaires.
- Les infections ORL diminuent très notablement après 7 ans et donc, la perméabilité des trompes d'Eustache s'améliore.
- Néanmoins la musculature tubaire n'atteint sa maturité qu'à 16, 17 ans.
- Contrôler le bon fonctionnement tubaire et le bon état tympanique est indispensable, avant et après 6 mois de pratique au moins la première année.
- Il est indispensable que le moniteur soit attentif à une plainte éventuelle de l'enfant.
- Il est hors de question de faire plonger un enrhumé.

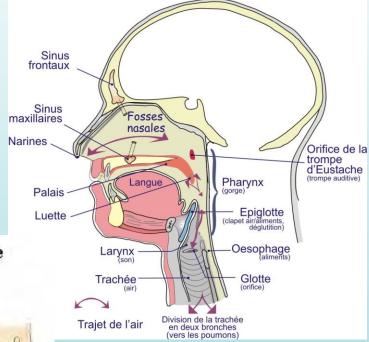


Synthèse du Dr Jean BOURREL (4/7).

Nez – Gorge - Oreilles







Synthèse du Dr Jean BOURREL (5/7).

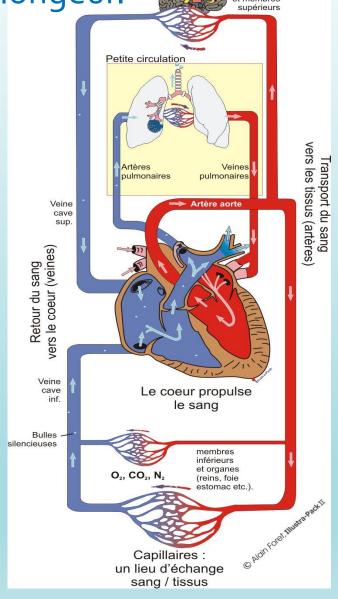
L'appareil cardio-vasculaire - cœur et vaisseaux

De la naissance à l'âge adulte la **fréquence cardiaque** de repos diminue, et le volume d'éjection systolique augmente.

La réponse cardiaque à l'effort chez l'enfant ne joue que sur la **fréquence**, vers 7 ans la fréquence au repos est d'environ 100/min, la marge d'augmentation de cette fréquence est faible.

Le Dr Broussolle estime que cette fréquence est la limite supérieure à ne pas dépasser.

L'entraînement doit en tenir compte pour privilégier, le travail de fond.





✓ La FREQUENCE CARDIAQUE ?

Qu'est-ce que c'est?

La fréquence cardiaque est le nombre de battements par minute, mécanisme à l'origine de la contraction des ventricules.

La fréquence cardiaque est très inégale, la baleine est inférieure à 20 battements par minute, l'homme 70 battements, la souris 550.

Plusieurs conditions peuvent faire accélérer ou ralentir la fréquence cardiaque. Sa mesure est un outil diagnostique très important.

La fréquence cardiaque au repos varie selon l'âge :

Chez l'adulte au repos, le pouls se situe entre 60 et 80, pendant un effort, le maxi théorique est de 220 moins l'âge (exemple : 180 à 40 ans).

La fréquence cardiaque de repos n'est pas constante et varie pendant la digestion.

La chaleur et le froid entraînent une augmentation de la fréquence cardiaque.

Le stress influe sur la fréquence cardiaque grâce à trois mécanismes : nerveux, chimique et physique. Nous disposons d'un système nerveux autonome qui comprend un système nerveux **sympathique** (qui augmente la fréquence) et **parasympathique** (qui diminue la fréquence).

Nouveau né	140	+/- 50
1 à 2 ans	110	+/- 40
3 à 5 ans	105	+/- 35
6 à 12 ans	95	+/- 30
Ados et adultes	70	+/- 10
Personne âgée	65	+/- 5

SE RAPPELER

Le Dr Broussolle estime que cette fréquence, 100/min est la limite supérieure à ne pas dépasser pour un enfant.



Synthèse du Dct Jean BOURREL (6/7).

L'appareil cardio-vasculaire - cœur et vaisseaux (suite)

Il existe à la naissance chez tous les individus une communication entre les **oreillettes** (reste de la circulation fœtale qui court-circuite les poumons non fonctionnels) qui se nomme : **Foramen ovale** (ou encore trou de Botal).

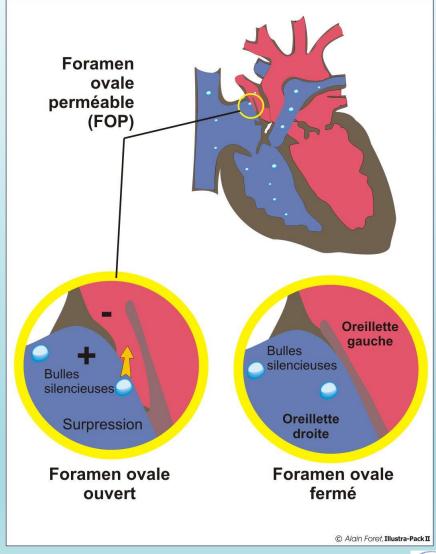
Cet orifice se ferme progressivement après la naissance.

On estime que 40 % des enfant de 8 ans ont encore un FOP.

Normalement le cœur gauche étant plus puissant que le cœur droit le sang va plutôt repasser de la gauche vers la droite ce qui n' est pas dangereux en cas de présence de bulles, mais le sens du passage peut s'inverser en particulier au cours d'un **effort** de Valsalva, ou d'un blocage respiratoire qui entraîne une surpression au niveau des vaisseaux

thoraciques (ce phénomène étant par ailleurs favorisé par le fait que la simple pression hydrostatique appliquée sur la peau entraîne une fermeture des capillaires cutanés et une redistribution de la masse sanguine vers le thorax).

D'ou l'importance de la limitation en profondeur, pour les jeunes.



Synthèse du Dct Jean BOURREL (7/7).

Croissance, âge physiologique

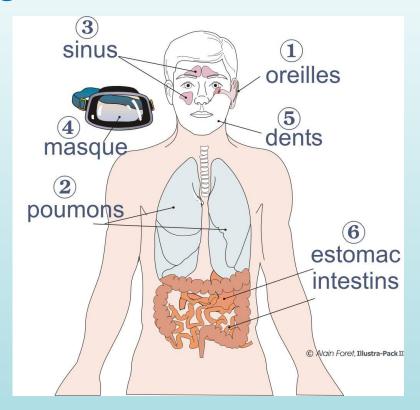
Le fait que les **os** sont en formation "poussant" par l'intermédiaire des cartilages de conjugaison a fait un instant craindre pour le devenir de ces os, en fait il apparaît que la plongée n'a pas d'incidence néfaste si l'on respecte les règles de sécurité.

Les problèmes liés à l'appareil locomoteur, sont plus le fait des charges inadaptés, (bouteilles trop lourdes).

En ce qui concerne l'âge des enfants il faut tenir compte de l'âge physiologique et non de l'âge légal, pour ce faire le médecin dispose d'abaques, en cas de doute il peut être amené à demander une radio des poignets pour déterminer l'âge osseux. radio des poignets pour déterminer l'âge osseux.

Problèmes dentaires

Dus au fait que la **dentition est en pleine évolution**, il est important d'en tenir compte, en conseillant aux parents de prendre l'avis d'un **orthodontiste**, surtout si les dents bougent, si la gencive saigne, si l'enfant se plaint.





☐ Caractéristiques de l'enfant plongeur. Le Néoprène,

Froid - Chaud – La thermobiologie

La résistance des jeunes aux variations de températures est différentes des adultes.

Le **froid** est le principal facteur **limitant la plongée** chez l'enfant avec une déperdition maximale par la tête et le cou.

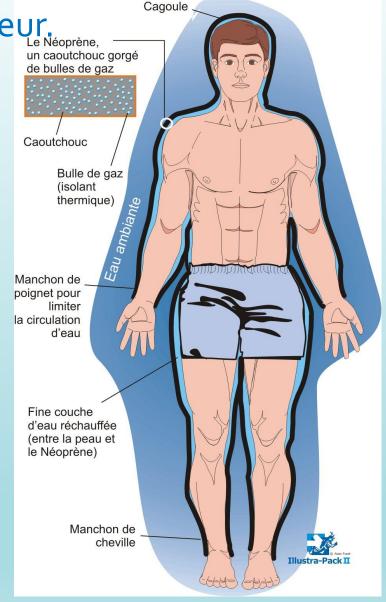
Il existe en plongée une réaction de **compensation** par une thermogenèse (*production de chaleur*) plus élevée et une réaction vasoconstrictive (*diminution du diamètre des vaisseaux sanguins*) plus rapide entrainant une modification des flux thermiques régionaux.

Ne pas oublié le risque d'hyperthermie au soleil.

L'équipement est donc essentiel et doit être considéré avec toute l'attention nécessaire.

Equipement en plongée mais aussi, hors plongée, avant et après.

SE RAPPELER
Un jeune acceptera mieux le port de bonnet s'il fait partie de l'équipement du plongeur



Différence entre un jeune et un adulte.

Le jeune ventile avec de plus petits volumes et suivant une fréquence plus élevée.

La maturation et la croissance pulmonaire se font d'abord par la multiplication des alvéoles et leur croissance en taille jusque vers 8 ans, âge auquel le jeune a à peu près le nombre adulte d'alvéoles, environ 3 à 500 millions. Le poumon se développe ensuite en taille, suivant la stature du jeune.

Le tissu élastique est peu abondant chez le petit enfant, qui a donc une capacité moindre que l'adulte à distendre ses poumons. L'élasticité augmente à partir de 8 ans.

Enfin la fermeture des voies aériennes lorsque le poumons se vide crée un volume de fermeture en proportion plus important chez l'enfant.

Ainsi, le jeune a davantage de risques d'essoufflement, de piégeage gazeux et de surpression pulmonaire.

L'âge limite de la plongée de 8 ans correspond entre autres à une limite physiologique respiratoire!

La réponse aux contraintes thermiques ... L'enfant a un rapport surface corporelle / masse corporelle plus faible, les transferts de chaleur vers le milieu extérieurs sont plus importants : en milieu chaud, l'enfant stocke plus de chaleur que l'adulte et en milieu froid il se refroidit beaucoup plus; ceci est volontiers renforcé par une couche graisseuse plus mince ...

Ainsi, il est important pour limiter les pertes que le jeune ait une combinaison adaptée ... avec cagoule !

En effet, nos jeunes ont la grosse tête !!! Le rapport tête / corps est plus important chez le jeune que chez l'adulte, il faut donc davantage la protéger du froid (puisque davantage de pertes relatives par-là!).

Donc cagoule dans l'eau et bonnet hors de l'eau (en plus de vêtements chauds et coupe-vent)!

Sur le plan cardio vasculaire, le rythme cardiaque de l'enfant est plus rapide que chez l'adulte ...

Le foramen ovale (communication entre les 2 oreillettes, ouverte pendant la vie fœtale) se ferme normalement à la naissance et en quelques jours après la naissance, mais par pour tout le monde! Il continue de se fermer dans la population durant la croissance : ainsi 40% des jeunes de 7-8 ans ont un foramen ovale perméable (FOP), 25 à 30 % des adultes l'ont toujours perméable.

Une des conséquences à cela, c'est l'augmentation du passage de bulles dans la circulation artérielle chez l'enfant, et le fait que les tables de décompression ne sont absolument pas validées ni adaptées à nos jeunes ...

Côté entrainement, nos jeunes ont normalement plutôt de bonnes capacités aérobies : c'est la base à utiliser, tout en leur faisant faire des activités variées et ludiques qui leur permettra de travailler leur souplesse et leur résistance aussi.



Rappelez-vous que,

- Les poumons de l'enfant ne sont pas complétement développé (Surpression, Essoufflement).
- > Cœur et appareil circulatoire sont peu compatible avec la plongée avant 8 ans (FC, foramen).
- > Nez, gorge sont souvent infectées et ont des conséquences sur l'oreille (l'équilibrage).
- L'enfant est plus sensible au **froid**, tout en l'ignorant parfois. (hypothermie).
- Le développement des os, n'est pas le problème, c'est le poids du matériel qui l'est.
- La dentition en pleine évolution est à surveiller.



Les abords psychologiques

L'immaturité psychoaffective de l'enfant, peut-être à l'origine de nombreux problèmes. L'enfant aborde la plongée avec ses propres envies, sa perception, ses appréhensions, parfois bien éloignées de celles des adultes.

Le risque de remontée panique, ou de jeu sans avoir compris les risques doivent être anticipés, c'est pour vous une obligation.





Remontée panique



Surpression pulmonaire

Immaturite

C'est pour cela que tous les **baptêmes** ne doivent pas se faire « au fond », en évoluant quelques centimètres sous l'eau, l'enfant est totalement immergé, mais le risque est annulé.

L'évaluation de la maturité psychoaffective est difficile et aléatoire, encore plus pour des non spécialistes.

Seuls des critères d'évaluation objectifs (en rapport avec la plongée) permettent un positionnement fiable sur ce sujet.











l'Adolescent

☐ Aspects **Moteurs** et Psychomoteurs (modification corporelle)



☐ Aspects **Sociologiques** (relation à l'autre)

















L'adolescence, située vers 12, 14 ans, s'achève (légalement) à 18 ans.

Période à cheval entre l'âge adulte (l'autonomie) et l'enfance (insouciance, nostalgie).

Evolution corporelle, modification physiques, transformations pubertaires. (fin du pic de croissance, rapport poids/taille à l'équilibre, mécanismes gestion efforts mature, métabolisme aérobie et force musculaire établis).

Face à ce corps « modifié » aux gestes maitrisés (contrôle de soi, fin des maladresses (outils) et des mouvements parasites) offrant des « possibilités nouvelles », s'affirme un goût pour les records et le besoin de surpassement, avec volonté de l'éprouver par des jeux violents.

Un corps qui finit de se construire (entre contraintes et possibilités supplémentaires), à cette modification de motricité s'ajoutent d'autres transformations.

Tenir compte de ces aspects et très important, là se joue votre **relation** avec l'ados. Vous aurez à « organiser » ces découvertes. (records, concurrences pour certains, violence, groupe)



Aspects **Psychologiques** et **intellectuels**

Raisonnement, compréhension et perception.

Période marquée par les troubles de l'humeur

(hyper-instabilité motrice, phases d'agitation, turbulences ET hypo-instabilité (apathie, asthénie).



ENTHOUSIASME et CALME

(Exhibition ou pudeur)

Risque de **conflit**, phase d'opposition aux valeurs des adultes (avec possibilité de conflit à l'autorité)

Recherche d'autonomie, d'identité propre.

Période aussi parfois de « tristesse de l'humeur » (ennui, asthénie, irritabilité).

Sur le plan intellectuel, apparition du raisonnement expérimental (élaboration vers 11/12 ans de tactiques d'investigations pour interroger le réel) les faits sont « interprétés » et « vérifiés » période de questionnement.

Accès à la pensée hypothético-déductive, intellectualisation utilisée comme **mécanisme de défense** (si je dis cela, il pensera cela et croira cela) **possibilité d'entrer dans le monde des adultes**.

(autrement dit, c'est aussi avec et par le mensonge que l'enfant entre dans le monde des adultes ... NDA)





Aspects **Sociologiques**

Période ou se « tisse » de nouvelle relation avec les « autres », période de nostalgie et d'inquiétudes.

Prise de **distance** avec les parents.

(râteau

Intérêt accru pour le « propre moi » / Phase de **tâtonnement** et d'**engagement** dans de nouvelles relations amicales, amoureuses, sociales (Grande Période d'Engagement)

Intervention sexuée avec ségrégation fille / garçon (possibilité de dissocier acte sexuel et procréation)

Aspects **affectifs** importants, **ambiguïté** entre groupes d'amis et groupes de jeux (attentes et exigences à son égard, interprétation du comportement, je vais avec eux, je reste avec eux?).

Ados de 12/13 ans et ados de 17/18 ans ? **Réalités** très différentes.

Contacts, motivations, enseignements différents

Dissocier ces groupes et adapter la pédagogie (perception sécurité, compréhension des règles).



Le jeune, comme tout individu est un modèle « unique »



Chaque personne est à elle seule un public particulier

Chaque public, jeunes, enfant, adolescent possède ses caractéristiques propres dont il est important de tenir compte dans l'enseignement de la plongée Car à chaque âge ses préoccupations et à chaque âge ses motivations.





La FFESSM à depuis très longtemps mis l'accent sur la pratique des jeunes

Principes généraux:

- Plongée libre, sans âge minimum
- Plongée scaphandre dès 8 ans / tout médecin, utilisation du CACI
- Cursus plongée enfant 8 à 12 ans (14 ans) / 12 °C prohibée / 1 plongée par jour (- de 12 ans).
- Plongeur de Bronze, Argent et Or + qualifications associées, Gilet, Bateau 1, Bateau 2 (1985).

En 2006

- > Plus d'audiotympanométrie systématique.
- Palanquée de 3 plongeurs.
- > de 23 °c durée de 25 mn.
- Plongée dans la courbe de sécurité.
- Simplification de l'encadrement en piscine.
- Les N4 peuvent encadrer les Argent et Or.

En 2011

- Plongée avant 8 ans sans scaphandre.
- Plus d'âge minimum pour les « jeunes bulles ».
- > 1ére, 2éme et 3éme étoile de mer.
- > 1ére étoile, PMT, sans avis médical (E1).
- Qualification gilet intégrée aux Bronze, Argent et Or.
- Qualifications « plongée du bord » et Aide Moniteur.



Nouveau, surement pas!

Les jeunes et la plongée c'est aussi « vieux » que la plongée elle-même.

Qui peut douter que depuis ses débuts, la plongée a été « un rêve d'enfants » et en a bercé plus d'un, combien d'illustres et d'inconnus ont débuté jeunes, voire très jeunes pour certains ?

La volonté de la fédération et de ses comités dans le développement de la plongée auprès des jeunes est aussi ancienne qu'elle, peut-on dire, puisqu'une simple lecture du Hors-série de Subaqua, portant sur l'histoire de la plongée, date l'intérêt porté par la fédération envers les jeunes, très précisément au **15 janvier 1967**, c'est dire. «Structuré ou pas, la plongée se développe auprès des jeunes, parents et amis apprennent aux enfants » on est dans les années 70.

Amusons-nous ici à replacer quelques « bornes » sur le chemin de notre évolution.

1976 la commission technique préconise 12 ans et 10 mètres pour la plongée en groupe, elle ne cessera d'affiner ses recommandations pour maintenir un niveau élevé de sécurité.

Des précurseurs adapterons le matériel à la morphologie de l'enfant, lui permettant aussi d'être autonome, source de plaisir à évoluer ainsi.

Années 80, une équipe œuvrera à faire découvrir les activités fédérales, des « tours de France, dans les lycées et collèges sont organisés » parmi eux une personne connue et reconnue dans notre région, « Monsieur Plongée », René Cavallo.

1985, création des Bronze, Argent et Or et qualifications associées, Gilet, Bateau 1, Bateau 2.

1994 création des RIPE.

1999 la plongée peut être pratiquée à l'école!

2004 la fédération définie la transversalité comme axe de travail. Un cahier blanc en 2005 puis un audit en 2009, réalisés par la fédération atteste, si besoin, de l'intérêt fédéral.

2011, 1ère, 2ème et 3ème Etoile de mer.

2012 Code du Sport.

2016 Convention FFESSM – Education Nationale

Tout au long de ces années partout en France, en bord de mer et « à l'intérieur » des bénévoles, individuellement, en club, en comité, œuvreront au partage de cette passion, prolongeront de mille façons cette volonté de faire connaître l'ensemble de nos activités, qui pour certaines évolueront et deviendront des disciplines sportives de haut niveaux.













FFESSM Commission Technique Nationale Manuel de Formation Technique

TABLEAU DES CONDITIONS DE LA PRATIQUE DE LA PLONGEE ENFANT EN MILIEU NATUREL EN ENSEIGNEMENT OU EN EXPLORATION

Espace d'évolution	Age des plongeurs	Niveaux De pratique	Compétence minimum de l'encadrement de la palanquée	Effectif maximum de la planquée. Encadrement non compris
0 – 1 mètre Plongée libre Rando Sub		Etoile de mer 1 Découverte	E1 ou Guide de	8
	< 8 ans	Etoile de mer 2 et 3 Perfectionnement	Rando Sub en exploration*	
0 - 2 mètres	8 - 10 ans	Dantâma	E1	4
0 - 3 mètres	10 - 14 ans	Baptême	E1	
0 – 6 mètres		Formation Plongeur Bronze	E1	1 (2 en fin formation
	0 14 000	Plongeur Bronze	E 1	2
	8 – 14 ans	Plongeur Argent	E1 ou GP en exploration	2 + 1 plongeur P1 minimum ou 1+2 P1
0- 12 mètres	10 - 12 ans	Ĭ	E2 ou GP	2 + 1 plongeur P1
0 – 20 mètres	12 – 14 ans	Plongeur Or	en exploration	minimum ou 1 + 2 P1

Repères 8 et



Conditions de pratique

Le cursus Jeunes Plongeurs est destiné aux enfants de moins de 14 ans.

- La pratique de l'activité est **prohibée** si la température de l'eau est inférieure à **12 degrés**.
- > Si la température est inférieure à 23°C, la durée de la plongée ne doit pas excéder 25 minutes.
- Le matériel et les éléments de la trousse de secours sont adaptés aux morphologies.
- Il y a 3 niveaux sans scaphandre et sans âge minimum : Les étoiles de mer, 1ère, 2ème et 3ème, l'effectif maximum du groupe des randonneurs est fixé à 8 personnes hors encadrement.
- > 4 qualifications, Plongée du Bord, Bateau 1, Bateau 2, Aide Moniteur.
- > 3 niveaux avec scaphandre à partir de 8 ans : Plongeur de Bronze, d'Argent et d'Or.
- Le niveau Or est accessible dès dix ans, le niveau 1 est accessible dès douze ans.



Conditions de pratique

- Les plongées en bouteille doivent rester impérativement dans la courbe de sécurité des moyens de décompression utilisés.
- > Jusqu'à l'âge de 12 ans, le jeune plongeur n'effectue qu'une plongée par jour.
- En cas de palanquées associant des plongeurs 14 ans et plus, ces plongeurs sont au minimum P1 et l'effectif maximum de la palanquée est de trois, encadrement non-compris.
- Lorsque la plongée se déroule **en piscine** ou fosse de plongée dont la profondeur n'excède pas six mètres, le niveau de l'encadrement est au **minimum E1**.
- Les profondeurs et effectifs à respecter pour les baptêmes sont les mêmes qu'en milieu naturel



Conditions de pratique

Pour recevoir l'un des niveaux des **cursus jeunes bulles** ou jeunes plongeurs, il n'est pas obligatoire de posséder le **niveau inférieur**.

Les compétences des diplômes et des qualifications jeunes bulles ou jeunes plongeurs sont validées et signées par un E2 (Guide de Palanquée – Niveau 4 titulaire de l'Initiateur) minimum.

Les âges mentionnés font référence aux dates anniversaires des jeunes plongeurs. (ex : les "8-10 ans" va de la date anniversaire des 8 ans à celle des 10 ans).

La pratique de l'activité nécessite :

- L'autorisation écrite préalable du responsable légal du mineur.
- La prise de la licence enfant de la FFESSM (excepté pour la première étoile qui est un niveau de découverte).
- La présentation d'un certificat médical.
- La visite médicale de non contre-indication n'est pas nécessaire pour le baptême.



Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique



















PLONGÉE (Air, Nitrox, Trimix élémentaire), toute activité scaphandre APNÉE ou PECHE au-delà de 6 mètres

. CACI de moins de 1 an à la prise de licence.

DISPOSITIF 1 AN

· CACI de moins de 1 an au jour de la pratique, de la compétition, de l'encadrement ou du passage d'un brevet.

PRATIOUANT DE **MOINS DE 14 ANS**

CACI par tout médecin

Certificat médical rédigé au regard du modèle téléchargeable : http://medical.ffessm.fr

PRATIQUANT DE 14 ANS ET PLUS

CACI par tout médecin

Le médecin peut se référer aux fiches conseils de la Commission Médicale et de Prévention FFESSM : http://medical.ffessm.fr

CAS PARTICULIERS

- Obligation de faire appel à un Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport pour : => la COMPÉTITION en APNÉE eau libre => la pratique du TRIMIX Hypoxyque
- Handisub®: Baptême (sans licence) < 2 mètres: Obligation d'un CACI par Tout médecin. - Toute autre pratique : Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport.
- Surclassement sportif: Tout médecin (modèles de certificat médical définis par discipline, par catégorie d'âge et type).
- Sportif sélectionné en Équipe de France ou inscrit à titre individuel à une compétition internationale officielle CMAS: Médecin du Sport (liste d'examens imposés).

NAGE avec PALMES, NAGE en EAU VIVE, HOCKEY, TIR sur CIBLE APNÉE en piscine ou jusqu'à 6 mètres

- . CACI de moins de 1 an à la prise de licence.
- DISPOSITIF 3 ANS
- · Questionnaire de santé les 2 saisons suivantes.

TOUS PRATIQUANTS

CACI par tout médecin

Le médecin peut se référer aux fiches conseils de la Commission Médicale et de Prévention FFESSM: http://medical.ffessm.fr

CAS PARTICULIERS

- Surclassement sportif: Tout médecin (modèles de certificat médical définis par discipline, par catégorie d'âge et type).
- Sportif sélectionné en Équipe de France ou inscrit à titre individuel à une compétition. internationale officielle CMAS: Médecin du Sport (liste d'examens imposés).
- Sportif inscrit sur les listes ministérielles de haut niveau ou en Pôle : Médecin du Sport (liste d'examens imposés).

Rappel

SANS LICENCE ni CACI : Baptêmes, Pass rando, PE12, Pack découverte, 1^{ex} étoile de mer, Pass apnéiste, Pass plongeur libre.

LICENCE SANS CACI : La délivrance d'une licence n'ouvrant pas droit à la pratique sportive (Ex. : dirigeant associatif, accompagnateur...) n'est pas subordonnée à la présentation d'un certificat médical.



rench Underwater Federation

Siège: 24, Quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille Cedex 07 Standard: 04 91 33 99 31 - Fax: 04 91 54 77 43





Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS

FRENCH UNDERWATER FEDERATION

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussign	é(e)	Docteur,		E	Exerçant à,
médecin	0	généraliste	O du sport	O f	fédéral n° :
	0	diplômé de mé	decine subaquatique	0 8	autre :
Certifie avoir	exam	iné ce jour :	NOM:		
Né(e) le :			Prénom :		
		constaté, sou celable à la prat		ude de	e ses déclarations, de contre-indication
□ de l	'ense	mble des activi	tés subaquatiques EN	LOISIR	
Ou bie	n sei	ulement (cocher) :	□ DES ACTIVITÉS DE	PLONGÉ	ÉE EN SCAPHANDRE AUTONOME
			□ DES ACTIVITÉS EN	APNÉE	
			□ DES ACTIVITÉS DE	NAGE A	AVEC ACCESSOIRES
de la ou d	les a	ctivité(s) suivar	nte(s) EN COMPÉTITIO	N (spécifi	ier en toute lettre):
		cat nécessitant	un médecin fédéral,		rt ou qualifié (cocher) : EUR > 6 mètres en compétition
⊔ Pra	uque	HANDISUB	□ Reprise de l'a	activite a	près accident de plongée
NOMBRE DI	E 🗆 O	OCHÉE(S) (obligat	oire) :		
n					encadrement en plongée subaquatique):
Un certificat e Palmes, Nage e licence. <u>Un</u> et en Apnée au Sauf en cas d	est exi en Eau certifi delà de e mod	igible toutes les 3 Vive, Tir sur Cible, cat est exigible to le 6 mètres).	saisons (si renouvellement s łockey Subaquatique, Apnée us les ans pour la pratique de	ans disco jusqu'à 6 e la Plongé	intinuité de la licence) pour les disciplines : Nage ave mètres. Pratique de l'activité jusqu'à expiration de l de Subaquatique (Plongée en Scaphandre en tous lieu qui suspend la validité de ce certificat.
Pour consulter	la liste	e des contre-indicati	ons à la pratique des activité	s subaqua dicale et de	atiques fédérales et les préconisations de la FFESSI e Prévention Nationale : http://medical.ffessm.f
Fait à:			Signatu	re et ca	chet:
date :					
SIÈGE NATIONA	L-24 (QUALDE RIVE-NEUVE	3284 MARSEILLE CEDEX 07, FRAN	NCE	T+33 (0)4.91.33.99.31 F+33 (0)4.91.54.77.4

PRATIQUANT DE **MOINS DE 14 ANS**

CACI par tout médecin

Certificat médical rédigé au regard du modèle téléchargeable http://medical.ffessm.fr

PLONGÉE (Air, Nitrox, Trimix élémentaire), toute activité scaphandre APNÉE ou PÉCHE au-delà de 6 mètres

. CACI de moins de 1 an à la prise de licence.

DISPOSITIF 1 AN

· CACI de moins de 1 an au jour de la pratique, de la compétition, de l'encadrement ou du passage d'un brevet.

NAGE avec PALMES, NAGE en EAU VIVE, HOCKEY, TIR sur CIBLE APNÉE en piscine ou jusqu'à 6 mètres

· CACI de moins de 1 an à la prise de licence.

DISPOSITIF 3 ANS

Questionnaire de santé les 2 saisons suivantes.

Handisub®: - Baptème (sans licence) < 2 mètres : Obligation d'un CACI par Tout médecin.
 - Toute autre pratique : Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport.

SANS LICENCE ni CACI: Baptêmes, Pass rando, PE12, Pack découverte, 1th étoile de mer, Pass apneiste. Pass plongeur libre.

Serge Geairain - Janvier 2019

☐ les Jeunes et la FFESSM



Qualifications complémentaires aux brevets, Plongée du bord, Bateau 1, Bateau 2 et Aide Moniteur.

- > Reconnaissance de savoir-faire évalués en milieu naturel (ou en milieu artificiel pour l'aide moniteur)
- > Obtenues à partir du Plongeur de Bronze sauf pour la qualification Aide Moniteur où le plongeur d'or est requis.
- Validés par 3 plongées en milieu naturel (plongée du bord, bateau 1 et 2).
- > Décernées indépendamment, soit simultanément aux brevets de jeunes plongeurs.

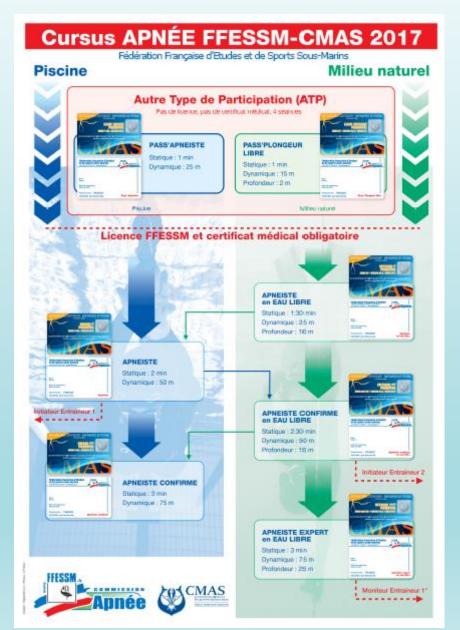
Les jeunes plongeurs continuent leur parcours à travers les Niveaux 1 et 2 du cursus adultes.

- Niveau 1 est accessible habituellement aux jeunes à partir de 14 ans et 12 ans sous conditions.
- Niveau 2 est accessible à partir de 16 ans.
- Les prérogatives de ces deux niveaux sont précisées dans le manuel de formation technique.

Les jeunes plongeurs ne peuvent toutefois évoluer en autonomie qu'à compter de leur majorité.



☐ les Jeunes et la FFESSM



Pluriactivités, ex.





- Le *Pass'Apnéiste* est un ATP (Autre Titre de Participation) et ne nécessite donc pas de délivrance de licence ni de certificat médical préalable.
- Le *Pass'Apnéiste* permet de réaliser des séances d'initiation et de découverte en apnée en piscine dans l'espace 0 à 6 mètres maximum.
- Pour les enfants de 8 ans et moins, la profondeur maxi correspond à l'âge divisé par 2.
- Les évolutions en apnée sont systématiquement encadrées dans l'eau par, a minima, un Initiateur-Entraîneur Apnée Niveau 1 FFESSM ou un E2 FFESSM en plongée scaphandre, ou tout autre encadrant de niveau supérieur en apnée ou en plongée scaphandre (notamment BEES, BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS licenciés).
- Les séances d'évolution en apnée sont à visée de découverte et de formation.
- Au cours de ces séances d'évolution, le pratiquant doit découvrir les bases de l'apnée, s'y préparer, s'initier à l'usage du matériel dédié, aborder les techniques d'immersion, de descente et de déplacement en apnée et avoir des connaissances sur les principaux risques et les règles de pratique et de protection de l'environnement adaptées à l'apnée.
- En termes de repères techniques, l'objectif du *Pass'Apnéiste* est, à l'issue des séances, de parvenir à réaliser en piscine au moins une apnée statique d'une minute et une apnée dynamique de 25 mètres.



☐ les Jeunes et la FFESSM

☐ Environnement et Biologie





Pluriactivités, ex.

Cursus jeunes plongeurs biologistes Être titulaire du niveau technique de **plongeur d'argent** minimum avec une expérience en milieu naturel ou de la **deuxième étoile de mer** en cas de plongée libre (sous réserve d'encadrement suffisant)"

PROGRAMME DE FORMATION DES JEUNES PLONGEURS BIOLOGISTES

Ce cursus s'adresse à des jeunes plongeurs de 10 à 16 ans, motivés par cette approche naturaliste de la plongée.

Il s'agit d'un cursus de découverte de la vie subaquatique dans une démarche de pédagogie active avec pour objectifs :

- une découverte des différents lieux de vie (= biotopes)
- une reconnaissance d'espèces courantes et des notions élémentaires de classification
- une sensibilisation au respect du milieu et à l'importance de comportements adaptés.

Les 5 modules (cf. tableau ci-dessous) peuvent s'enchaîner au cours d'un stage d'une semaine ou se dérouler sur plusieurs journées.

4 immersions au minimum (plongées et /ou randonnées subaquatiques) sont nécessaires pour réaliser le cursus.



☐ l'Accueil Collectif des Mineurs

Code de l'Action Sociale et de la Famille, art. L227.1 à L227.12.

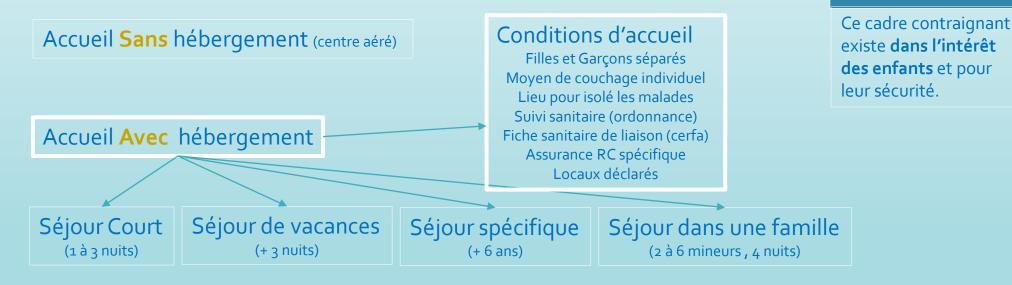
Principes généraux de la **protection des mineurs accueillis hors du domicile parental**.

- > Tout organisateur, d'Accueil collectif hors du domicile parental, doit en prendre connaissance.
- A partir de 7 mineurs / Déclaration préalable (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).
- Encadrement minimum, 2 adultes (dont un directeur, avec diplôme).

Activités Scolaires, pas concernées (elles ont leur propre règles).

SE RAPPELER

La réglementation sur l'accueil des mineurs se trouve dans le code de l'action social et de la famille.



Projet Educatif

Projet Pédagogique

Un club de plongée qui reçoit un séjour de vacances s'assurera de la mention plongée dans le projet



☐ l'Accueil Collectif des Mineurs



L'encadrement, fonction d'animation (très réglementé et précis).

- > 1 animateur pour 8 mineurs âgés de de 6 ans.
- > 1 animateur pour 12 mineurs âgés de + 6 ans et plus.

Dans le cadre des Activités Périscolaires, ces ratios passent à 1/10 et 1/14.

SE RAPPELER

Ce cadre contraignant existe dans l'intérêt des enfants et pour leur sécurité.

Les fonctions d'animation en séjours de vacances et en accueils de loisirs sont exercées par:

- > BAFA ou d'un diplôme reconnu équivalent comme le BEES 1 de plongée. (ou bafa en stage pratique).
- Agents de la fonction public agréés par le ministère de la jeunesse. (20 % autres). (Ces 2 catégories représentent au minimum 50 % de l'effectif total encadrant).
- Les organisateurs vérifient l'extrait de casier judiciaire, bulletin N°3
- Mise à disposition de moyen de communication et liste des personnes intervenantes (secours).

Des exceptions sportives et un dispositif allégé, ce qui ne dispense pas de l'obligation de sécurité.

- Pour les séjours compétitifs (compétitions sportives).
- Pour les séjour spécifique sportif (comme un séjour plongée).
- En CVL pas d'activités nautique sans une attestation de nage pour l'enfant (apnée limitée à 6 m).



☐ l'Accueil Collectif des Mineurs



Retenez.

Attention au cadre spécifique des séjours de mineurs.

Tout séjour de 7 mineurs dès la 1ére nuit est concerné.

Se rapprocher de la direction départementale de la cohésion sociale

SE RAPPELER

Ce cadre contraignant existe dans l'intérêt des enfants et pour leur sécurité.





La plongée à longtemps été interdite en primaire, aujourd'hui, en PMT c'est possible.

Aujourd'hui de nombreux projets éducatifs, basés sur la plongée, voient le jour à l'école primaire, au collège, au lycée et à l'université. La Plongée bouteille reste interdite en primaire. Projet toujours soumis à autorisation de l'inspection d'académie (Nice 2018!)

La totalité des interventions en Education Physique et Sportive (EPS) se fait par,

- Enseignants du premier degré (professeur des écoles) pour les maternelles et élémentaires, assistés parfois d'intervenants extérieurs.
- Enseignants d'EPS, pour le collège et lycée, avec possibilités d'intervenant extérieur sous la responsabilité des enseignants.

Les activités pratiquées à l'occasion d'une sortie scolaire viennent nécessairement en appui des programmes .

- Sorties scolaires régulières. (inscris à l'emploi du temps et hors de l'école, piscine).
- > Sorties scolaires occasionnelles (sans nuitée).
- Sorties scolaires avec nuitée(s) (avec enseignement, séjours courts (- 5 jours) classes de découvertes, classes verte, réglementation spécifique).

Bien définir, les conditions d'encadrement, de transport, d'accueil, les conditions des activités pratiquées Si bateau, présence d'un secouriste obligatoire.

Convention FFESSM – Education Nationale – UNSS Mai 2016





MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE. DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. ET DE LA RECHERCHE E





Le Président de la FFESSM signe une convention avec le Ministère de l'Education Nationale et avec l'Union Nationale du Sport Scolaire

Le président de la FFESSM Jean-Louis BLANCHARD a signé mardi 31 mai 2016 une convention avec Madame Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et avec Monsieur Laurent PETRYNKA, directeur national de l'UNSS (union nationale du sport scolaire).

Madame Véronique MOREIRA élue récemment Présidente de l'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires) était également présente.

C'est dans le cadre prestigieux de Roland-Garros, à Paris, que la cérémonie s'est déroulée.

Cette convention était espérée depuis longtemps, car la pratique sportive scolaire est l'un des champs où la FFESSM peut légitimement et structurellement s'épanouir.

De nombreuses activités physiques et sportives sont enseignées dans les écoles et les établissements scolaires dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'EPS et proposées dans le cadre optionnel. Les sports subaquatiques, qui s'entendent comme l'ensemble des disciplines pratiquées au sein de la FFESSM et de son champ délégataire (), figurent parmi celles qui peuvent être choisies. Les sports subaquatiques trouvent également leur dimension éducative dans le cadre des pratiques sportives mises en place par les associations sportives au sein de l'UNSS.

Par sports subaquatiques, on entend:

- Les activités sportives du champ délégataire de la FFESSM dont :
- le hockey subaquatique (sport collectif)
- la nage avec palmes (discipline reconnue de haut niveau)
- la gymnastique aquatique (Fit'palmes...)
- la plongée sans scaphandre avec palme, masque, tuba (randonnée palmée, sentiers sous-marins...)
- la plongée avec scaphandre dont la plongée sportive et l'orientation
- · le tir sur cible sécurisé
- l'apnée
- la nage en eau vive
- les activités culturelles (sciences participatives et notamment la biologie et environnement subaquatique : BioObs DORIS, l'archéologie...)
- les activités artistiques et technologiques (photographie, vidéo...)



Plongée Interdite dans l'académie de Nice?





VADEMECUM ACADEMIQUE

2018

LA SÉCURITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Annexe 1 : activités autorisées et interdites - taux d'encadrement

Plongée sous marine et surf des neiges interdits dans l'académie

TYPE DE SORTIE	APSA USUELLE		APSA A ENCADREMENT RENFORCE	
	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire
REGULIERE	L'enseignant seul		jusqu'à 12 élèves :	jusqu'à 24 élèves :
OCCASIONNELLE	jusqu'à 16 élèves :	jusqu'à 30 élèves :	le maître de la classe	le maître de la classe
(facultative ou	le maître de la classe	le maître de la classe	+	+
obligatoire)	+	+	1 intervenant agréé	1 intervenant agréé
	1 intervenant agréé	1 intervenant agréé	ou	ou
	ou	ou	1 autre enseignant	1 autre enseignant
	1 autre enseignant	1 autre enseignant		
			au-delà de 12 élèves.	au-delà de 24 élèves.
	au-delà de 16 élèves,	au-delà de 30 élèves,	pour 6 élèves	pour 12 élèves
	pour 8 élèves	pour 15 élèves	supplémentaires:	supplémentaires:
	supplémentaires:	supplémentaires:	1 intervenant agréé	1 intervenant agréé
	1 intervenant agréé	1 intervenant agréé	ou	ou
	ou	ou	1 autre enseignant	1 autre enseignant
	1 autre enseignant	1 autre enseignant		



Plongée Interdite dans l'académie de Nice?

Alors que de nombreux projets dans le domaine des activités subaquatiques sont montés sur le territoire national, j'ai pu parcourir le Vademecum Académie de Nice - L'enseignement des activités en pleine nature d'Avril 2018 et j'ai lu page 6 que la Plongée sous-marine en milieu scolaire est interdite dans l'académie de Nice.



En effet, la pratique des activités aquatiques de surface ou subaquatique répond en tous noints aux objectifs définis par les tentes. A vec en plus une résormance sur le respect et la protection de la planète. Les disciplines de notre fédération permettent aux enseignant(e)s d'aborder des thématiques centrales comme la Santé, la pratique du Sport, l'univers pour la Physique-Chimie, et les Sciences de la Vie et de la Terre domient l'occasion en s'appuyant sur nos disciplines d'évoquer, de développer la vie et l'évolution du vivant. Enfin l'Education Physique et Sportive de développer su metricité, le « suvoir rager » et de donner sons au « vivre ensemble a et d'entretenir sa sunit. En ma qualité de médecin, de membre du cornité directeur national de la FFESSM, de référent national du Sport Santé et de Président de ce grand comité régional, je désirensis avec mes collaborateurs your retremter les activités subacuatiques de notre l'édération. Nous souhaiterions mettre en place des projets reposant à la fois sur la pratique sportive mais utilisant également la motricité au service de la découverte du milieu aquatique ou subsquatique dans le cadre des sciences de la vie et de la terre. Si la randonnée subaquatique peut en être une première étape, elle permet cette découverte. Ille sensibilise les jeunes au respect de l'environnement sur des thêmes tels que : chaînes al mentaires, déchets ou expèces protégées. La plongée en milieu artificiel et en milieu naturel aménagé, sécurisé en sont les étanes survantes Nos équipes peuvent également, dans le cadre du Programme de Réussite Educative, proposer pour les élèves en difficulté scolaire, sociale ou familiale nos activités en s'appayant sur nos Notre activité est très riche et nous souhaitens vivement en faire bénéficier les élèves des Alpes Maritimes et du Var, c'est peurque nous seriots très hosonts lors de notre rendez-vous d'échanger si besoin avec Mrse Agnés Raybaud, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale (IA-IPR) IIPS, de Mrse Christine Menard, inspectrice d'académierespectror pédagogique régionale (IA-IPR) IIPS, de Mme Karine Logeart, conseillère technique de l'inspecteur d'académic-directeur académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASIDI) du Var. de Mine Catherine Bornet conscillére technique de l'importeur d'académie-directeur académieur des services de l'Éducation nationale (IA-DASIDI) des Alpes Maritimes, de Mine Martine Lefevre, inspectrice de l'Éducation nationale. (IIIN) for dogré en charge du dossier IDS dans les Alpes-Maritimes, de Mr Bernard Datard, (IA-IPR) EPS et de Mr Pierre Le Noc, directeur régional à l'UNSS, ou toute autre personne qui vous semblerait souhaitable. Dans l'espoir que vous serez sensible à notre présentation et dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma considération distingade. Desteur Entdérie DEMEGLIO Président du Comité Régional PACA de la FFESSM





Une circulaire évoque « les **disciplines dites à risques** », dont la plongée, ainsi qu'une liste d'activités au primaire, dont la **nage en eau vive**.

Si besoin d'un encadrement renforcé, personnel territoriaux (éducateurs, conseillers) **BEES1**, ou bénévole, **MF1**. (voir le tableau d'encadrement minima, maternelle, élémentaire, 12, 24, au-delà).

La **responsabilité** de l'organisation générale de la sortie **incombe** à **l'enseignant** titulaire de la classe.

Il existe dans les écoles des associations sportives (facultative en maternelle) affiliée USEP, UGSEL. L'USEP (second degré) propose entre autres des « activités aquatiques », (pas identifiée clairement plongée) mais des activités subaquatiques existent, souvent affiliées USEP + FFESSM.

La plongée à tout sa place dans les activités « proposables » à l'école (jeux, baptême, classe de mer, éducation au développement durable, environnement, connaissance du milieu, etc.).

Pour mettre en place un projet sportif dans une école, connaître la marche à suivre est essentiel. (projet, objectif, enseignant, directeur, agrément, convention, etc.).





Collège et Lycées

Enseignement obligatoire d'éducation physique et sportive, hebdomadaire.

Il existe dans certains établissement des **Section Sportive Scolaire** (anciennement section sport-étude) Haut de niveau de pratique, sur 2400 sections, 1 seule section sportive plongée à Nancy.

Une Association Sportive (AS) obligatoire avec pratique sportive hebdomadaire (3h, le mercredi),

La plongée, les activités subaquatiques (non répertoriée comme telle, dans les liste d'activités proposées) peuvent être intégrées dans un programme annuel d'EPS si le choix des enseignants se portent sur elles. (activités, environnement régional, mer).

Union Nationale du Sport Scolaire / Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre La plongée est répertoriée (UNSS) dans les Activités Physiques de Pleine Nature, APPN.

Collège, les cours de natation peuvent inclurent des activités subaquatiques, baptêmes, NAP, hockey, apnée, PSP, etc.).

Lycée, cours de natation, les Travaux Personnels Encadrés en première (ciblés milieu marin offre de nombreuses opportunités)

Enseignement **agricole** tourné vers les métiers de la mer, aquaculture (N2). **Université** (section plongée).



☐ ATP collectif



Autres Titres de Participation.

Permet la plongée sans licence et sans certificat médical (pack-découverte, Pass Rando).

Pour des activités ponctuelles / Jeunes plongeurs en groupe (problème de la licence et du certificat médical)

Concerne, des groupes de mineurs constitués et accompagnés d'adultes (scolaires, périscolaire, colonie de vacances, centre aérés, manifestation ponctuelle).

Dans un Club ou une SCA de la FFESSM

35 personnes au maximum (adultes et jeunes)

ATP collectif journée.

ATP collectif semaine (5 jours)

Toutes les activités fédérales / Couverture assurance comprise

Inférieur à 6 mètres, sinon certificat médical / Si compétition ou certification fédérale, licence.

☐ le Matériel



Morphologie différente = Matériel différent.

La référence à l'heure actuelle est le rapport du Dr Bonnat qui préconise « des bouteilles légères, de petites tailles avec back-pack pour mieux les caler dans le dos, sans descendre plus bas que les fesses ».

8 à 12 ans	4 litres	7 Kg
12 à 15 ans	10 litres	13 Kg
14 à 17 ans	12 litres	18 Kg

(Stab obligatoire, bloc de 4 litres)

RETENEZ qu'un enfant ne peut et ne doit pas porter de charge, de matériel lourd sur de longues distances et que le risque de chute de bloc doit être absolument évité.



☐ le Matériel



Morphologie différente = Matériel différent.

Embout du détendeur de petite taille «embout enfant» en silicone (freins médians, gencives)

Prévoir un détendeur de secours avec embout enfant.

Palmes, légères, chaussantes (chausson, chaussette).

Masque adapté, nez séparé, bride dédoublée. (formation, nettoyage).

Tuba, petite taille, silicone (plus souple que le caoutchouc), petit volume.

Combinaison, (au minimum de 5 mm), bottillons, chaussons, gants, cagoule,

pas de surlestage, prévoir plombs à mousquetonner ».











☐ la Pédagogie



Les contenus pédagogiques sont définis dans les divers textes (MFT).

Le **retour d'expérience** permet de cibler les points essentiels dans l'enseignement des jeunes. La démarche pédagogique **doit impérativement** tenir compte de divers points particuliers.

(aussi essentiels chez les autres publics mais révèlent une importance toute particulière chez les jeunes plongeurs).

- 1. l'équilibrage des oreilles (prenez le temps, plusieurs méthodes, déglutition, lowry, valsalva, toynbee, (pensez au mouchage avant !)
- 2. la maîtrise de la respiration et son approche (points clefs vérifiables, VDM, Expiration Contrôlé).

Notez le

- 3. **l'évaluation** du plongeur et la certification (objectif mesurables et quantifiables). (compréhension des enjeux, sécurité -> maturité) (le jeune suit la palanquée, respecte les consignes, profondeur, répond aux sollicitations du moniteur, ces évaluations permettent de délivrer une certification).
- 4. le contact avec les jeunes (avoir envie, trouver le ton, rester dans son rôle, limite, responsabilité de chacun, prise en charge des clubs précise).

Travail en petite **profondeur** (avec un passage systématique, vous assurer la sécurité, regard de l'autre, vous jouer sur la durée) Et toujours de façon très **PROGESSIVE** (maîtrise du geste, aspects moteurs, on s'éloigne de la plongée des adultes). Un enseignement individualisé



☐ les Pratiques Fédérales



www.ffessm.fr fiches -> scub@toutjeunes

La plongée c'est un Sport, des Voyages, une Image forte.

Des disciplines, des activités adaptées aux jeunes

Hockey, NAP, Rando sub, Apnée, Tir sur Cible, NEV, Scaphandre cursus « jeunes plongeurs », la Biologie, la photographie, la vidéo, l'orientation, le monde maritime, l'éco-plongée, le développement durable, le respect de l'environnement ...

☐ les Manifestations



Nombreuses et variées, la revue Subaqua en parle chaque mois, le site fédéral et régional.

- ➤ Nationale (RIPE)
- Régionale (Celtiades en Bretagne, Cigalia en Provence)
- Départementale
- > Locale
- > Club.











Quand est-ce qu'on plonge?









Bibliographie - 1



□ Manuel de Formation Technique - Commission Technique Nationale - FFESSM.
 □ « Les jeunes et la Plongée » Hors Série N° 6 - 2011 - Subaqua - FFESSM.
 □ Mémoire d'IR - C.T.R Côte d'Azur « Séniors: une nouvelle génération de débutants » - 2009 - Laurent Rzasa.
 □ Mémoire d'IR - C.T.R Provence-Alpes « Plongée: familles, je vous aime! » - 2009 - Annabelle Blanchard.
 □ Mémoire « Plongée sous-marine pour enfant handicapé » - 2014 - Jean-Christophe Pinard.
 □ « Moniteur de Plongée : enseigner une passion » - autoédition - 2007 - Claude Duboc.
 □ « Plongée Plaisir - Initiateur » - 4éme édition - GAP - 2015 - Alain Foret
 □ « Plongée Plaisir - Monitorats » - 2010 - GAP - Alain Foret
 □ Présentation « Plongée et seniors » Colloque des Moniteurs Provence-Alpes 2011 - Dr. E. Bergmann.
 □ Présentation « Sénior et Plongée » - mars 2007 - Dr Farrugia.

Bibliographie - 2



- □ « Physiologie et Médecine de la Plongée» 2006 ellipses B **Broussolle** et JL **Méliet**.
 - Chapitre 5.3 la femme et la plongée.
 - Chapitre 5.4 la plongée autonome chez l'enfant
- □ « Justification du certificat médical pour les 8/12 ans » « Particularités physiologiques des enfants » Dr Jean Bourrel.
- ☐ Article scuba-people.com d'Isabelle **Croizeau**.
- □ « Apprendre à plonger un jeu d'enfant » Vigot **Jean-Pierre Malamas**
- ☐ «Vaincre la peur de l'eau, 60 exercices progressifs » Amphora Éric Profit
- □ « la plongée sous-marine » carnet du sport pour les jeunes 2002 Milan JL Bertoncello
- □ « Dés 4 ans, Petite méthode pour commencer à nager » 1999 Education RETZ S Bellosguardo et S. Rivière
- « L'EPS à l'école » RETZ 2006 Sylvain Rivière
- □ « Circulaire Natation Enseignement dans les premier et second degrés circulaire n° 2011-090 du 7-7-2011.

Bibliographie - 3

- □ « La résilience par le Sport » Odile Jacob Hubert **Ripoll.**
- ☐ « La Psychologie de l'enfant » puf Olivier **Houdé**.
- ☐ « Apprendre à résister » Le Pommier Olivier **Houdé**.
- ☐ « L'adolescence » puf Michèle **Emmanuelli**.
- ☐ « Les Neurones de la lecture » Odile Jacob Stanislas **Dehaene**
- ☐ « Réussir à l'école: une question d'amour ? » Larousse Stéphane Clerget
- « La vérité sur ce qui nous motive » Champ Essais Daniel H. Pink
- □ « Fille et garçons à l'école, clichés en tout genre » Académie Clermont-Ferrand.
- « Masculin/Féminin I » Odile Jacob Françoise Héritier.
- « Masculin/Féminin II » Odile Jacob Françoise **Héritier**.
- □ « La fabrique du sexe » folio Thomas Laqueur.
- ☐ « Pourquoi les filles sont si bonnes en maths » Odile Jacob Laurent **Cohen**.
- ☐ « Le Sport contre les femmes » Le Bord de l'Eau Ronan David

